

# Budget primitif 2026

Budget principal et budgets annexes

*Conseil Municipal du 26 janvier 2025*



# INTRODUCTION

## Présentation des budgets primitifs



### *Rappel des objectifs du rapport de présentation du budget primitif*

- Les budgets primitifs ont pour objectif de prévoir les recettes et les dépenses et d'autoriser l'ordonnateur à effectuer les opérations inscrites dans ces budgets. Les budgets primitifs 2026 présentés portent sur la période de l'année civile à venir, à savoir du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026.
- Les propositions présentées ci-après couvrent le budget principal ainsi que les budgets annexes Crématorium et Pompes funèbres.

Le rapport de présentation du budget primitif :

- concrétise les grandes orientations budgétaires débattues lors du Conseil municipal du 18 décembre 2025 ;
- intègre certains éléments nouveaux connus récemment.



### *Plan de la présentation*

1. Introduction
2. Présentation du budget primitif 2026 pour le budget principal
3. La dette du budget principal
4. Présentation des budgets primitifs 2026 pour les budgets annexes Crématorium et Pompes funèbres

### *Des facteurs exogènes pesant sur les finances publiques*

- ❖ Un niveau d'inflation stabilisé autour de 0,9 %.\*
- ❖ Une croissance ralentie autour de 0,8 / 0,9 % pour 2025 et 2026.\*
- ❖ Des tensions géopolitiques internationales fortes.
- ❖ Un enjeu fort de maîtrise des dépenses publiques dans un contexte de déficit et d'endettement significatifs.
- ❖ Des taux d'intérêt restant élevés.
- ❖ Une dégradation de la notation de la France sur les marchés financiers, constatée à l'automne 2025 et qui pourrait être reconduite en 2026.

\* Données INSEE et Banque de France (décembre 2025)

### *Une incertitude forte du fait de l'absence de loi de finances pour 2026*

- ❖ Une situation de forte incertitude pour les collectivités territoriales avec l'absence de loi de finances pour 2026 et uniquement une loi spéciale composée de trois articles, permettant d'assurer les dépenses de l'Etat nécessaires au fonctionnement des collectivités territoriales (pour les communes : versement mensuel de la DGF).
- ❖ Des éléments provisoires de travail reposant sur le contenu du précédent projet de loi de finances.
- ❖ Une contribution de la Ville au redressement des finances publiques qui prenait la forme suivante dans le précédent PLF :
  - stagnation des dotations,
  - ponction sur recettes concernant un plus grand nombre de collectivités, dont 3 614 communes à hauteur de 2 % des recettes réelles de fonctionnement dans le cadre du **dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO)**,
  - modification du périmètre du FCTVA avec notamment la disparition des recettes de FCTVA pour la section de fonctionnement et des restrictions d'éligibilité en matière d'investissement.
  - contractions importantes des enveloppes de soutien à l'investissement local avec la fusion de toutes les subventions au sein du Fond interministériel d'investissement pour les territoires (FIT) ;

➔ *De ce fait, une construction budgétaire 2026 appelée à évoluer tout au long de l'année en BS et DM, à mesure des clarifications qui seront apportées.*

### *Une situation financière saine pour la Ville, impactée par des évolutions externes et internes*

- ❖ La construction **d'un budget sincère malgré** l'absence de loi de finances 2026 puis le vote de la **loi spéciale qui autorise l'Etat à poursuivre le versement des principaux concours aux collectivités (DGF notamment)**.
- ❖ Des **recettes de fonctionnement** portées par des augmentations des produits des services et du domaine ainsi que par les évolutions réglementaires de fiscalité, dans un contexte de stagnation des dotations.
- ❖ Des incertitudes sur les modalités et l'ampleur de la **mise à contribution** de la commune au redressement des finances publiques.
- ❖ L'objectif de **maintien d'un niveau soutenable d'autofinancement brut** malgré des contraintes extérieures qui pèsent sur les dépenses de fonctionnement en 2026.
- ❖ **Des dépenses d'équipement tendancielle en hausse depuis 2014 dans un contexte de diminution des subventions d'équipement.**

### *Consolidation de la stratégie financière exposée lors du DOB 2026*

- ❖ **Une préparation marquée par l'incertitude et le manque de stabilité des relations financières entre l'Etat et les collectivités.**
- ❖ **Une volonté de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux.**
- ❖ **Une politique tarifaire raisonnée préservant les services publics aux usagers.**
- ❖ **La maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement et la préservation** de la qualité du service public.
- ❖ **Le maintien des dispositifs d'accompagnement des Niortais et des forces vives du territoire, et notamment le milieu associatif et les acteurs sociaux.**
- ❖ **La préservation de la capacité à agir de la Ville via un programme d'investissements soutenable et ambitieux.**
- ❖ **L'optimisation des recettes d'équipement** dans un contexte de baisse tendancielle.
- ❖ **Un recours raisonné à l'emprunt.**

*Budget principal*

# Budget principal – Grands équilibres

## A. Le schéma général global d'équilibre du budget 2026

Dépenses		Recettes		
Fonctionnement (90,52 M€)	Charges à caractère général	17,3 M€	Produits des services et domaine	6,9 M€
	Masse salariale	45,8 M€	Impôts et taxes	67,3 M€
	Subventions aux associations	4,6 M€	<i>dont</i>	
	CCAS	5,55 M€	Contributions directes	59,1 M€
	Subventions budgets annexes	1,14 M€	Attribution de compensation CAN	4,6 M€
	Dette : charges d'interêts	1,4 M€	Droits de mutation	2,2 M€
	Autres charges	5,4 M€	Taxe d'accise sur l'électricité	1,1 M€
	Autofinancement brut	10,6 M€	Dotations et participations	14,3 M€
			<i>dont DGF</i>	10,1 M€
			Produits gestion courante	1,8 M€
Investissement (31,1 M€)	Dette : remboursement capital	6,3 M€	Autres recettes	0,2 M€
	Dépenses d'équipement	23,2 M€	Productions immobilisées	1,3 M€
	Dépenses autres	0,2 M€		
	Productions immobilisées	1,3 M€		
			Dotations et autres	3,4 M€
			Subvention d'équipements	2,8 M€
			Produits des cessions	1,0 M€
		Amendes de police	0,7 M€	
		Recettes autres	1,0 M€	
		Emprunts nouveaux théoriques	11,5 M€	

## Budget principal – Grands équilibres

### B. Les grands équilibres

En K€		BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
A	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	89 626,0	90 525,0	899,0	1,0%
B	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	82 612,0	81 237,0	-1 375,0	-1,7%
b-a	Solde dotations / reprises provisions	-1 793,0	90,0	1 883,0	-105,0%
<b>C = A - B + b-a</b>	<b>Résultat de fonctionnement (RRF-DRF) Hors</b> cessions et provisions	8 807,0	9 198,0	<b>391,0</b>	<b>4,4%</b>
D	Productions immobilisées	1 300,0	1 300,0	0,0	0,0%
<b>E = C + D</b>	<b>CAF Brute</b>	<b>10 107,0</b>	<b>10 498,0</b>	<b>391,0</b>	<b>3,9%</b>
F	Amortissement d'emprunt	5 920,0	6 255,0	335,0	5,7%
<b>G = E - F</b>	<b>Autofinancement net</b>	<b>4 187,0</b>	<b>4 243,0</b>	<b>56,0</b>	<b>1,3%</b>
H	Cessions d'immobilisations	1 000,0	1 000,0	0,0	0,0%
b-a	Solde dotations/ reprises provisions	-1 793,0	90,0	1 883,0	-105,0%
<b>I = G + H + b-a</b>	<b>Financement disponible pour l'investissement</b>	<b>3 394,0</b>	<b>5 333,0</b>	<b>1 939,0</b>	<b>57,1%</b>
J	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	24 749,0	23 431,0	-1 318,0	-5,3%
K	Recettes réelles d'investissement (RRI)	8 233,0	7 938,0	-295,0	-3,6%
<b>L = J - K</b>	<b>Résultat d'investissement (RRI-DRI)</b>	<b>-16 516,0</b>	<b>-15 493,0</b>	<b>1 023,0</b>	<b>-6,2%</b>
D	Productions immobilisées	1 300,0	1 300,0	0,0	0,0%
I	Financement disponible pour l'investissement	3 394,0	5 333,0	1 939,0	57,1%
<b>M = - L - I + D</b>	<b>Volume d'emprunt théorique</b>	<b>14 422,0</b>	<b>11 460,0</b>	<b>-2 962,0</b>	<b>-20,5%</b>

# Pour mémoire, un budget difficile à construire dans un contexte d'incertitudes nationales

L'impact estimé du PLF initial 2026  
et de la loi de finances de la sécurité sociale 2025

1,84 M€

## Une perte de recettes importante

**Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la compensation des impôts économiques**

=> impact pour la Ville de Niort : une réduction de - 330 K€ sur les compensations d'exonération de taxe foncière

**FCTVA : suppression pour les dépenses de fonctionnement**

=> impact pour la Ville de Niort : un manque à gagner de 70 K€.

## Une hausse de dépenses conséquente

**Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO)**

=> impact pour la Ville de Niort estimé à 810 K€. Pour mémoire, la Ville a provisionné en 2025 près de 120 K€ pour atténuer les effets du DILICO.

**Hausse contrainte des cotisations sociales :** Ajout de 3 points sur les cotisations employeurs (CNRACL) conformément à la loi de finances de la sécurité sociale de 2025.

=> Impact : une contribution de plus de 640 K€ dont 632 K€ pour le budget principal de la Ville de Niort.

## En l'absence de PLF, l'application d'une loi spéciale

**L'échec de l'adoption du PLF fin décembre 2025 ouvre la voie à l'application d'une loi spéciale de finance début 2026.**

=> Les derniers échanges sur le PLF 2026 avaient conduit à revoir certaines dispositions concernant les collectivités locales (révision du DILICO pour les communes, plafonnement des baisses de compensation d'exonération sur les locaux industriels, etc). L'échec des discussions parlementaires reporte l'adoption du PLF 2026.

=> Dans l'attente, une loi spéciale a été adoptée. Elle assure la continuité des services publics en l'absence de PLF, en reconduisant strictement les crédits 2025. Si le versement des dotations de fonctionnement est ainsi assuré pour les collectivités, des incertitudes demeurent sur les crédits ministériels dédiés aux collectivités, notamment en matière de fonds d'investissements.

## L'enjeu de maintenir un principe de prudence pour le BP 2026

**Conformément aux orientations budgétaires présentées lors du conseil municipal du 18 décembre, la proposition du BP 2026 intègre les impacts du projet de loi de finances tel que présenté par le gouvernement en octobre 2025.**

=> Les montants de pertes de recettes, de ponction DILICO et de hausses contraintes de dépenses sont donc inscrits dans les grands équilibres du budget proposé.

=> **Ainsi, la municipalité concrétise son objectif de garantir un budget pour la Ville de Niort dès le début d'exercice. En fonction de l'adoption définitive du projet de loi de finances, des ajustements pourront intervenir en budget supplémentaire de juin 2026.**

## Budget principal – Section de fonctionnement – Recettes – présentation générale

➤ Des recettes de fonctionnement estimées à 90 525 K€, en augmentation par rapport à 2025 (+ 899 K€ / + 1,0 %)

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Recettes réelles de fonctionnement (RRF)</b>	<b>89 626,0</b>	<b>90 525,0</b>	<b>899,0</b>	<b>1,0%</b>
Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 328,0	6 880,0	552,0	8,7%
Impôts et taxes	67 186,0	67 292,0	106,0	0,2%
Dotations subventions et participations	13 935,0	14 345,0	410,0	2,9%
Autres produits	2 177,0	2 008,0	-169,0	-7,8%

### ❖ Une hausse liée essentiellement à :

- Une dynamique des produits des services et du domaine notamment sur certaines activités (sports et loisirs, avec le mur d'escalade) et liée à des mécanismes budgétaires et comptables (mouvements liés à des rectifications comptables, remboursement de frais des budgets annexes vers le budget principal).
- Une augmentation des produits des contributions directes locales en matière de fiscalité tenant compte de l'application des indices nationaux (IPCH) et de l'évolution physique des bases.
- Dans l'attente de la loi de finances 2026, l'enveloppe des dotations globales de fonctionnement est abondée à hauteur des montants perçus en 2025.

### ❖ Une dynamique freinée par :

- La réduction de certaines recettes fiscales compte tenu de la conjoncture actuelle.
- L'impact du PLF 2026 sur les compensations d'exonération de taxes foncières.

## Budget principal – Section de fonctionnement – Recettes – Produits des services et du domaine

➤ Des produits des services et du domaine estimés à 6 880,0 K€, en augmentation par rapport au BP 2025 (+ 552,0 K€ / + 8,7 %)

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Produits des services et du domaine</b>	<b>6 328,0</b>	<b>6 880,0</b>	<b>552,0</b>	<b>8,7%</b>
<b>Produits du domaine</b>	<b>1 950,4</b>	<b>2 316,1</b>	<b>365,7</b>	<b>18,8%</b>
Droits et redevances de stationnement	977,5	992,5	15,0	1,5%
Forfait post Stationnement (FPS)	550,0	550,0	0,0	0,0%
Redevances d'occupation du domaine public communal	137,0	247,0	110,0	80,2%
Concessions dans les cimetières	146,0	146,0	0,0	0,0%
Autres produits	139,9	380,6	240,7	172,1%
<b>Produits des services et locations</b>	<b>3 206,9</b>	<b>3 228,2</b>	<b>21,3</b>	<b>0,7%</b>
Centre de loisirs et activités périscolaires	2 675,0	2 635,0	-40,0	-1,5%
Redevances et droits des services sportifs	210,1	313,6	103,5	49,3%
Autres prestations de services	258,4	206,8	-51,6	-20,0%
Locations diverses	63,4	72,8	9,4	14,8%
<b>Remboursement de frais pris en charge par la Ville (CAN, CCAS, etc.)</b>	<b>1 156,9</b>	<b>1 321,3</b>	<b>164,4</b>	<b>14,2%</b>
<b>Autres produits</b>	<b>13,8</b>	<b>14,4</b>	<b>0,6</b>	<b>4,3%</b>

# Budget principal – Section de fonctionnement – Recettes – Produits des services et du domaine

➤ Des produits des services et du domaine estimés à 6 880,0 K€, en augmentation par rapport au BP 2025 (+ 552,0 K€ / + 8,7 %)

## L'augmentation des produits liés à l'utilisation du domaine public (+ 365,7 K€ / + 18,8 %)

### ❖ Augmentation des recettes issues du stationnement sur voirie et de l'occupation du domaine public :

- les droits et redevances de stationnement sont estimés à 1 239,5 K€, en hausse de 125,0 K€. Cela s'explique notamment par un changement d'imputation comptable sur les produits issus des terrasses des bars et restaurants, des chevalets, etc. (en parallèle, impact à la baisse pour le chapitre impôts et taxes).
- le produit du forfait post stationnement (FPS) est reconduit à hauteur de 550 K€.

## Une hausse des produits des services et de location (+ 21,3 K€ / + 0,7 %)

### ❖ Stabilisation des produits issus des redevances des centres de loisirs et des activités périscolaires (- 40 K€) :

- le montant de ces produits est évalué au regard de la baisse constatée des effectifs scolaires avec 115 enfants en moins au 1<sup>er</sup> septembre 2025 (- 3 %) ; et ce, même si le taux de la fréquentation reste élevé pour la restauration scolaire et le périscolaire.

### ❖ Augmentation des redevances et droits des services à caractère sportif (+ 103,5 K€) :

- la gestion en régie du mur d'escalade engendre de nouvelles recettes en année pleine estimées à 276 K€ soit une hausse de 104 K€ par rapport au BP 2025.

### ❖ Baisse des autres produits de locations et de services (- 51,6 K€) en lien avec un changement d'imputation comptable sur les locations des salles.

## Une hausse des remboursements de frais pris en charge par la Ville (+ 164,4 K€ / + 14,2 %)

### ❖ Les remboursements de frais au titre des prestations effectuées par la Ville dans le cadre de conventions restent constants notamment pour :

- **la CAN pour 431 K€** [conventions relatives à l'entretien des zones d'activité économique (ZAE), des espaces verts du complexe sportif de la Venise verte, etc.].
- **le CCAS pour 357 K€** (prestations informatiques, ressources humaines, affranchissement).

### ❖ Conformément à la délibération 12/11/2024, tous les budgets annexes contribuent aux charges générales du budget principal pour un montant de 370 K€. Il est prévu une augmentation de ces produits de 165 K€ de BP à BP.

## Budget principal – Section de fonctionnement – Recettes – Impôts et taxes

➤ Des impôts et taxes estimés à 67 292,0 K€, en hausse par rapport au BP 2025 (+ 106,0 K€ / + 0,2 %)

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>67 186,0</b>	<b>67 292,0</b>	<b>106,0</b>	<b>0,2%</b>
Contributions directes (TF et TH)	58 568,0	59 050,0	482,0	0,8%
Attribution de compensation CAN	4 500,0	4 604,0	104,0	2,3%
Droits de mutation	2 250,0	2 200,0	-50,0	-2,2%
Taxe sur l'électricité	1 275,0	1 110,0	-165,0	-12,9%
Autres	593,0	327,5	-265,5	-44,8%

➤ Des impôts et taxes estimés à 67 292,0 K€, en hausse par rapport au BP 2025 (+ 106,0 K€ / + 0,2 %)

*Un produit des contributions directes de taxe foncière et taxe d'habitation en hausse mesurée (+ 482 K€ / + 0,8 %)*

- ❖ Un engagement constant depuis 2014 : la stabilité des taux de fiscalité directe locale.
- ❖ Une augmentation mécanique du produit découlant :
  - des bases physiques en hausse en lien avec les nouvelles constructions ou des travaux achevés par des propriétaires.
  - de la revalorisation légale appliquée aux bases fiscales de l'indice réglementaire IPCH, lié à l'inflation, évalué à + 0,8 % pour 2026.

*Des contributions indirectes en diminution (- 480,5 K€ / - 11,7 %)*

- ❖ Droits de mutation à titre onéreux à hauteur de 2 200 K€ avec une prévision à la baisse (- 50 K€) en lien avec la stagnation du marché de l'immobilier.
- ❖ La taxe d'accise sur l'électricité à hauteur de 1 110 K€ avec une estimation à la baisse de - 165 K€.
- ❖ Les droits de place projetés à 5 K€ avec une baisse de - 331,5 K€ qui s'explique par un changement sur la comptabilisation des redevances issus des terrasses des bars et restaurants, des chevalets, etc.

*L'attribution de compensation en hausse (+ 104 K€ / + 2,3 %)*

- ❖ Le montant de l'attribution de compensation est projeté à 4 604 K€ en hausse de 104 K€. Il n'est pas prévu de nouvelles mutualisations de services pour 2026. La baisse de la réfaction de l'attribution de compensation versée par la CAN est calculée sur la base des organisations déjà existantes.

## Budget principal – Section de fonctionnement – Recettes – Dotations, subventions et participations

➤ Des dotations, subventions et participations estimées à 14 345 K€, en hausse par rapport au BP 2025 (+ 410,0 K€ / + 2,9 %)

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Dotations subventions et participations</b>	<b>13 935,0</b>	<b>14 345,0</b>	<b>410,0</b>	<b>2,9%</b>
DGF Dotation forfaitaire	7 696,0	7 762,0	66,0	0,9%
DGF Dotation de Solidarité Urbaine	1 461,0	1 545,0	84,0	5,7%
DGF Dotation Nationale de Péréquation	707,9	804,0	96,1	13,6%
Compensations Etat - taxes foncières	1 659,0	1 325,0	-334,0	-20,1%
Compensations Etat - taxes d'habitation	0,0	232,4	232,4	0,0%
Autres dotations et participations	2 411,1	2 676,7	265,6	11,0%

➤ Des dotations, subventions et participations estimées à 14 345 K€, en hausse par rapport au BP 2025 (+ 410,0 K€ / + 2,9 %)

*La dotation globale de fonctionnement en hausse (+ 246,1 K€ / + 2,5 %)*

❖ Dans l'incertitude du vote de Loi de finances 2026, la DGF a été estimée globalement pour un montant de 10 111 K€ sur la base des montants notifiés en 2025. Les montants définitifs seront réactualisés au BS 2026.

Ainsi :

- la dotation forfaitaire (7 762 K€) est en hausse de 66 K€.
- la dotation de solidarité urbaine (1 545 K€) est en hausse de 84 K€.
- La dotation nationale de péréquation (804 K€) est en hausse de 96,1 K€.

Ces montants seront revus lors du BS 2026 après réception des notifications de ces dotations.

*Les compensations d'exonération de taxe foncière en baisse (- 334 K€ / - 20,1 %)*

❖ Les compensations d'exonération de taxes foncières sont estimées à 1 325 K€.

La baisse de 334 K€ de BP à BP correspond à une prévision prudente au regard de l'impact du PLF 2026. **Pour mémoire, le PLF 2026 prévoyait une moindre compensation des exonérations consenties aux locaux industriels.**

*Les compensations d'exonération de taxe habitation*

❖ Les compensations d'exonération de taxes d'habitation sont estimées à 232,4 K€. Il s'agit d'une nouvelle compensation issue de la Loi de finances 2025.

*Les autres dotations et participations en hausse (+ 265,6 K€ / + 11,0 %)*

❖ La disparition du FCTVA fonctionnement telle qu'elle était prévue par le PLF 2026 engendrait une perte de recettes de 70 K€.

❖ D'autres participations sont globalement en hausse. Les participations dépendent des projets subventionnés qui peuvent être ou non reconduits d'une année à l'autre. La contribution la plus significative concerne celle de la CAF dans le cadre de son soutien aux projets périscolaires et extrascolaires (844,6 K€).

## Budget principal – Section de fonctionnement – Recettes – Autres produits

➤ Les autres produits estimés à 2 008 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 169 K€ K€ / - 7,8 %)

<i>En K€</i>	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Autres produits</b>	<b>2 177,0</b>	<b>2 008,0</b>	<b>-169,0</b>	<b>-7,8%</b>
Atténuations de charges (Remboursement des dépenses de personnels, etc.)	65,0	60,0	-5,0	-7,7%
Autres produits de gestion (Revenus des immeubles, etc.)	2 072,0	1 760,0	-312,0	-15,1%
Produits financiers	35,0	63,0	28,0	80,0%
Reprise sur provisions	5,0	125,0	120,0	2400,0%

➤ Les autres produits estimés à 2 008 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 169 K€ / - 7,8 %)

*Les atténuations de charges  
en baisse  
(- 5 K€ / - 7,7 %)*

❖ Les atténuations de charges sont estimées à 60 K€ :

Le remboursement des dépenses liées aux congés maladies et paternité des personnels contractuels (indemnités journalières) est programmé quasiment au même niveau que le BP 2025.

*Les reprises sur provisions  
en hausse  
(+ 120 K€ / + 2400,0 %)*

❖ Les reprises sur provisions sont estimées à hauteur de 125 K€ en hausse :

Cette augmentation concerne essentiellement la reprise de la provision réalisée en 2025 pour compenser partiellement l'impact du DILICO II.

*Les autres produits de gestion  
en baisse  
(- 312 K€ / - 15,1 %)*

❖ Les autres produits de gestion programmés à hauteur de 1 760 K€ en baisse de - 312 K€. Cela concerne notamment :

- Les revenus des immeubles estimés à 1 374,7 K€ en hausse de + 135 K€ avec notamment des surfaces louées supérieures à celles de 2025.
- Les redevances perçues auprès des fermiers et concessionnaires programmées à 121,5 K€. Cette baisse de - 50 K€ s'explique avec les flux comptables effectués en 2025, entre la fin de la DSP Acclameur et la mise en place de la DSP MICE et Evènements notamment sur les biens de retours.
- La réduction de la recette spécifique liée à un échange sur l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (368 K€) dont 84 % seront reversés à la CAN conformément au marché d'électricité conclu et aux termes du groupement de commandes.

*Les produits financiers  
en hausse  
(+ 28 K€ / + 80,0 %)*

❖ Les produits financiers sont estimés à hauteur de 63 K€ en hausse :

Cette augmentation concerne essentiellement le paiement des intérêts prévus (60 K€) dans la convention du versement de l'acompte en compte courant d'associés accordé à la SEMIE en 2024.

## Budget principal – Section de fonctionnement – Dépenses – présentation générale

➤ Des dépenses de fonctionnement estimées à 81 237 K€, en baisse par rapport à 2025 (- 1 375 K€ / - 1,7 %)

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)</b>	<b>82 612,0</b>	<b>81 237,0</b>	<b>-1 375,0</b>	<b>-1,7%</b>
Dépenses de personnel	44 878,0	45 800,0	922,0	2,1%
Charges à caractère général	17 695,0	17 300,0	-395,0	-2,2%
Autres charges de gestion courante	16 221,0	15 237,0	-984,0	-6,1%
Charges financières	1 615,0	1 434,0	-181,0	-11,2%
Atténuations de produits	364,0	1 397,0	1 033,0	283,8%
Charges spécifiques et provisions aux dotations	1 839,0	69,0	-1 770,0	-96,2%

❖ **Une baisse liée principalement :**

- Aux charges à caractère général essentiellement liée aux efforts de maîtrise et aux frais d'énergie et électricité.
- Aux autres charges de gestion courante avec la fin de la subvention d'équilibre au budget annexe Parc de Noron (clôturé) et l'ajustement de la subvention au délégataire de la DSP MICE et Evènements.
- Aux charges financières en lien avec les contrats signés ces dernières années.
- Aux dotations aux provisions qui prévoyaient l'impact du DILICO I.

❖ **Une baisse qui est contrebalancée par certaines hausses :**

- Les charges de personnel avec notamment l'impact de la hausse de la CNRACL.
- Les atténuations de produits avec l'impact du DILICO II prévu au PLF 2026.

## Budget principal – Section de fonctionnement – Dépenses – Dépenses de personnel

➤ Des dépenses de personnel estimées à 45 800 K€, en hausse par rapport au BP 2025 (+ 922,0 K€ / + 2,1 %)

En K€	BP 2025	BP 2025	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Dépenses de personnel</b>	<b>44 878,0</b>	<b>45 800,0</b>	<b>922,0</b>	<b>2,1%</b>
Rémunération	31 834,5	32 355,8	521,3	1,6%
<i>Personnels titulaires</i>	27 131,2	26 981,5	-149,7	-0,6%
<i>Personnels non titulaires</i>	2 116,4	2 722,6	606,2	28,6%
<i>Apprentis et emplois d'avenir</i>	67,7	99,5	31,8	47,0%
<i>Autres personnels extérieurs</i>	2 519,3	2 552,2	32,9	1,3%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	11 987,5	12 305,2	317,7	2,7%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	681,4	716,2	34,8	5,1%
Autres charges sociales	374,7	422,9	48,2	12,9%

➤ Des dépenses de personnel estimées à 45 800 K€, en hausse par rapport au BP 2025 (+ 922,0 K€ / + 2,1 %)

*Une hausse de la masse salariale – titulaires, contractuels et apprentis (+ 488,4 K€ / + 1,7 %)*

❖ **La prévision de masse salariale augmente** car elle intègre des changements de périmètre du service public avec :

- la création de la brigade de nuit au sein de la police municipale (397 K€).
- l'impact du transfert des agents de la salle d'escalade de l'Acclameur en année pleine.
- L'impact des frais RH liés à l'organisation des opérations électorales en 2026 (16 K€).

❖ **Des impacts endogènes intégrés :**

- Les évolutions mécaniques liées au déroulement de carrière (avancement d'échelon, glissement vieillesse technicité).

*La maîtrise des moyens non permanents (personnel extérieur : renforts, remplacements temporaires, etc.) (+ 32,9 K€ / +1,3 %)*

❖ **Une rationalisation et une allocation raisonnée des moyens temporaires (personnels extérieurs) dans les services.**

Cette maîtrise est liée à des efforts de gestion dans les différents services municipaux ainsi qu'à la politique de résorption de l'emploi précaire initiée par la municipalité.

*L'augmentation des charges contraintes (charges sociales, impôts et taxes) (+ 400,7 K€ / + 3,1 %)*

❖ **L'impact de la Loi de finances de la sécurité sociale 2025 avec + 632 K€ au titre de la seule revalorisation des charges de CNRACL.**

❖ Une hausse sur les impôts et versement assimilés (+ 34,8 K€).

*Un pilotage fin de la masse salariale est nécessaire avec des projections anticipées de gestion des emplois*

❖ Le montant proposé en BP constitue un plafond pour les services. **L'exécution de la dépense nécessitera un pilotage fin** pour continuer à maîtriser la masse salariale de la Ville.

❖ **Poursuite de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour 2026 comprenant :**

- Une harmonisation des organisations.
- Une gestion attentive des remplacements.
- La prévision de l'impact de la rotation des personnels dans la gestion de la masse salariale.
- Une construction budgétaire assise sur la réalité des postes pourvus et financés pendant l'exercice.

# Budget principal – Section de fonctionnement – Dépenses – Charges à caractère général

➤ Des charges à caractère général estimées à 17 300 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 395,0 K€ / - 2,2 %)

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Charges à caractère général</b>	<b>17 695,0</b>	<b>17 300,0</b>	<b>-395,0</b>	<b>-2,2%</b>
Electricité	3 901,0	3 180,0	-721,0	-18,5%
Energie hors électricité (chauffage, combustibles, carburant)	644,9	618,1	-26,8	-4,2%
Eau et assainissement	580,0	490,0	-90,0	-15,5%
Contrats de prestations de services	2 256,7	2 450,6	193,9	8,6%
Alimentation	1 762,6	1 747,0	-15,7	-0,9%
Entretien et réparation terrains	1 168,9	1 183,4	14,5	1,2%
Maintenance	823,4	835,1	11,7	1,4%
Locations et charges locatives ou de copropriété	397,3	619,6	222,3	55,9%
Autres matières et fournitures	618,6	604,6	-14,0	-2,3%
Fournitures de petit équipement	527,7	515,0	-12,7	-2,4%
Entretien et réparation voirie	393,0	480,0	87,0	22,1%
Primes d'assurances	453,5	452,8	-0,7	-0,2%
Impôts et taxes assimilées	383,9	431,9	48,0	12,5%
Bâtiments	419,7	412,3	-7,4	-1,8%
Autres services extérieurs	356,6	358,8	2,2	0,6%
Fournitures d'entretien, administratives et autres	375,5	344,1	-31,4	-8,4%
Fournitures de voirie	331,0	324,8	-6,3	-1,9%
Frais de nettoyage des locaux	205,4	279,5	74,1	36,1%
Versements à des organis. de formation	201,0	219,0	18,0	9,0%
Transports collectifs	178,9	174,0	-4,9	-2,7%
Catalogues et imprimés	196,3	171,3	-25,0	-12,7%
Fournitures scolaires	159,7	156,0	-3,7	-2,3%
Frais d'affranchissement	133,3	153,8	20,5	15,4%
Autres	1 226,4	1 098,7	-127,7	-10,4%

# Budget principal – Section de fonctionnement – Dépenses – Charges à caractère général

➤ Des charges à caractère général estimées à 17 300 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 395,0 K€ / - 2,2 %)

## Une rationalisation approfondie de toutes les dépenses de charges à caractère général

### Une rationalisation nécessaire afin :

- ❖ D'assurer la trajectoire budgétaire des dépenses de fonctionnement.
- ❖ De faire face à toutes les nouvelles dépenses sur 2026 non encore connues à ce jour.

## Une maîtrise des coûts de l'énergie et de l'eau (- 837,8 K€ / - 16,3 %)

- ❖ Une **stratégie de sobriété énergétique** est menée pour agir sur tous les leviers ; l'objectif étant de maîtriser les consommations.
- ❖ Des dépenses réduites également par des cours favorables sur le marché de l'énergie et une stratégie d'achat à terme permettant une prospective budgétaire stabilisée.

## L'augmentation contenue des dépenses d'alimentation (- 15,7 K€ / - 0,9 %)

- ❖ **La mise en œuvre de la loi EGALIM** impacte de manière importante la restauration collective avec des coûts supplémentaires. La Ville a fait le choix de dépasser les obligations règlementaires et de proposer 25 % de produits bio dans les cantines en rapport avec le label Territoire Bio Engagé.
- ❖ **Le coût des denrées alimentaires de la restauration scolaire** et périscolaire est de 2,80 € qui prend en compte les objectifs de qualité et des augmentations sur les matières premières (hors coûts RH d'organisation de la pause méridienne).
- **Le taux de fréquentation des cantines scolaires** est en progression, ce qui permet d'amortir la baisse des effectifs scolaires constatée sur l'année 2025-2026.

## Des dépenses de prestations de services (+ 193,9 K€ / + 8,6 %)

### ❖ Une hausse qui s'explique par :

- L'apparition de nouvelles prestations en lien parfois avec des labellisations, telles que la Réserve Naturelle Régionale.
- La recherche de rationalisation de ce type de dépenses et la non-reconduction d'une année sur l'autre de diverses prestations de services.

## Les charges locatives en hausse (+ 222,3 K€ / + 55,9 %)

- ❖ Cette hausse s'explique principalement par la location de modulaires dans le cadre des travaux à l'école de la Mirandelle soit une nouvelle dépense de 170 K€.

## Budget principal – Section de fonctionnement – Dépenses – Autres charges de gestion courante

➤ *Des autres charges de gestion courante estimées à 15 237 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 984,0 K€ / - 6,1 %)*

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>16 221,0</b>	<b>15 237,0</b>	<b>-984,0</b>	<b>-6,1%</b>
Subventions aux personnes de droit privé	4 622,1	4 599,0	-23,1	-0,5%
Subvention au CCAS	5 610,0	5 610,0	0,0	0,0%
Contribution aux écoles privées et écoles publiques (autres communes)	1 007,5	1 044,5	37,0	3,7%
Subvention au budget annexe Parc de Noron	500,0	0,0	-500,0	-100,0%
Subvention au budget RAF Stationnement en ouvrage	1 157,5	1 141,0	-16,5	-1,4%
Contrat de gestion et exploitation DSP MICE et Evènements	1 886,0	1 720,0	-166,0	-8,8%
Indemnités, frais de mission et de formation des élus	693,4	695,9	2,5	0,4%
Autres	744,5	426,6	-317,9	-42,7%

# Budget principal – Section de fonctionnement – Dépenses – Autres charges de gestion courante

➤ Des autres charges de gestion courante estimées à 15 237 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 984,0 K€ / - 6,1 %)

## Un soutien marqué au CCAS

- ❖ Renouvellement marqué du soutien de la Ville à l'ensemble des actions menées par le CCAS à hauteur de 5 550 K€, identique au BP 2025.
- ❖ Il est aussi intégré 60 K€ dans le cadre du reversement du Bonus du territoire versé par la CAF.

## Diverses autres charges en diminution (- 317,9 K€ / - 42,7 %)

- ❖ Cette baisse s'explique notamment par un montant moindre reversé à la CAN et au CCAS de la recette perçue dans le cadre de l'échange sur l'ARENH conformément au marché d'électricité conclu et aux termes du groupement de commandes.

## Un soutien constant aux associations (- 23,1 K€ / - 0,5 %)

- ❖ Maintien des subventions à périmètre constant pour le tissu associatif.
- ❖ Des variations à la hausse ou à la baisse sont présentes selon les projets présentés ou non reconduits. Par ailleurs, la principale diminution de BP à BP concerne la subvention qui était dédiée aux Matapestes (30 K€) pour la gestion du Patronage Laïque. Cette subvention a été intégrée à la masse salariale avec la reprise en régie de l'équipement et le recrutement du régisseur.
- ❖ Parallèlement, la Ville maintient son soutien aux CSC (reconduction de l'enveloppe de 1 528 K€).

## Une hausse des contributions obligatoires aux écoles privées et écoles publiques (autres communes) (+ 37 K€ / + 3,7 %)

- ❖ Cette contribution concerne les écoles privées et les écoles publiques accueillant de jeunes Niortais notamment au sein des CLIS. La hausse de la contribution intervient dans le respect réglementaire, au regard du nombre d'élèves concernés.

## Une baisse de la subvention au budget RAF Stationnement en ouvrage (- 16,5 K€ / - 1,4 %)

- ❖ Cet écart de BP à BP tient compte de l'exécution budgétaire 2025, des changements de périmètre comptable et d'activité.

## Une baisse sur les subventions aux fermiers et concessionnaires (- 166 K€ / - 8,8 %)

- ❖ La gestion déléguée des activités évènementielles sur le Parc de Noron et l'Acclameur sera en année pleine en 2026. Les négociations précontractuelles ont permis de diminuer le montant envisagé en 2025 et applicable en 2026

## Budget principal – Section de fonctionnement – Dépenses – Charges financières

➤ *Des charges financières estimées à 1 434 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 181,0 K€ / - 11,2 %)*

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Charges financières</b>	<b>1 615,0</b>	<b>1 434,0</b>	<b>-181,0</b>	<b>-11,2%</b>
Intérêts emprunts	1 595,0	1 416,0	-179,0	-11,2%
Intérêts / Rattachement des intérêts courus non échus (ICNE)	-10,0	-12,0	-2,0	20,0%
Autres charges financières	30,0	30,0	0,0	0,0%

*Une baisse sur les charges d'intérêts qui s'explique notamment par :*

### *Des taux d'intérêts qui restent relativement stables par rapport à 2025*

- ❖ Le taux du livret A devrait diminuer à 1,40 % / 1,50 % en février 2026 compte tenu de l'évolution de l'inflation.
- ❖ Parallèlement, les autres variables (Euribor, €str) devraient peu évoluer en 2026 sauf si la conjoncture géopolitique et économique internationale venait impacter les marchés financiers.

### *Une reprise maîtrisée de l'endettement de la collectivité fin 2025 et en 2026*

- ❖ En 2025, la Ville a encaissé 2 emprunts pour un montant global de 8 millions d'euros.
- ❖ Elle a souscrit un emprunt de 5,5 millions dans le cadre du financement des restes à réaliser 2025 et pourrait en encaisser 2 millions de plus courant 2026. Cela a donc un impact sur les charges d'intérêts.
- ❖ Le profil d'extinction de la dette de la Ville permet de réduire le volume d'intérêts : 2 emprunts sont échus au 31/12/2025 et certains prêts ont un profil avec des échéances dégressives.

# Budget principal – Section de fonctionnement – Dépenses – Atténuation de produits

➤ Des atténuations de produits estimées à 1 397 K€, en forte hausse par rapport au BP 2025 (+ 1 033 K€ / + 283,8 %)

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Atténuation de produits</b>	<b>364,0</b>	<b>1 397,0</b>	<b>1 033,0</b>	<b>283,8%</b>
Dégrèvements de fiscalité directe	113,0	336,7	223,7	198,0%
<i>Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs</i>	3,0	2,7	-0,3	-10,0%
<i>Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)</i>	100,0	311,0	211,0	211,0%
<i>Dégrèvements de taxe sur les friches commerciales</i>	10,0	23,0	13,0	130,0%
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)	250,0	250,0	0,0	0,0%
Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales - DILICO	0,0	810,0	810,0	0,0%
Autres	1,0	0,3	-0,7	-70,0%

## Des dégrèvements de fiscalité directe en hausse (+ 223,7 K€ / + 198 %)

❖ Les dégrèvements correspondent à des remboursements d'impôts déjà payés par les contribuables dans le cadre de contestations, sur de la fiscalité facultative comme **la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) et la taxe sur les friches commerciales**.

❖ La prévision pour le BP 2026 a été effectuée sur la base des montants notifiés en 2025.

## Impact du DILICO : 810 K€

- ❖ Dans l'attente du vote de la Loi de finances 2026, la prudence conduit à prévoir un montant estimé de l'impact du DILICO II.
- ❖ Un ajustement sera effectué au BS 2026.

## La stabilité de la contribution au FPIC

- ❖ **La Ville est contributrice nette au FPIC depuis 2023 (plus de recette perçue).**
- ❖ Le montant de la contribution est déterminé au regard d'indicateurs réglementaires (potentiel financier agrégé, potentiel fiscal, coefficient d'intégration fiscal, etc.).

## Budget principal – Section de fonctionnement – Dépenses – Dotations aux provisions

- Des dotations aux provisions estimées à 35 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 1 763,0 K€ / - 98,1 %)

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>Provisions</b>	<b>1 798,0</b>	<b>35,0</b>	<b>-1 763,0</b>	<b>-98,1%</b>
Provisions pour dépréciation d'actifs circulants (créances douteuses)	30,0	35,0	5,0	16,7%
Provisions pour dépréciation pour risques et charges de fonctionnement	1 768,0	0,0	-1 768,0	-100,0%

### Les provisions pour créances douteuses en légère hausse (+ 5 K€)

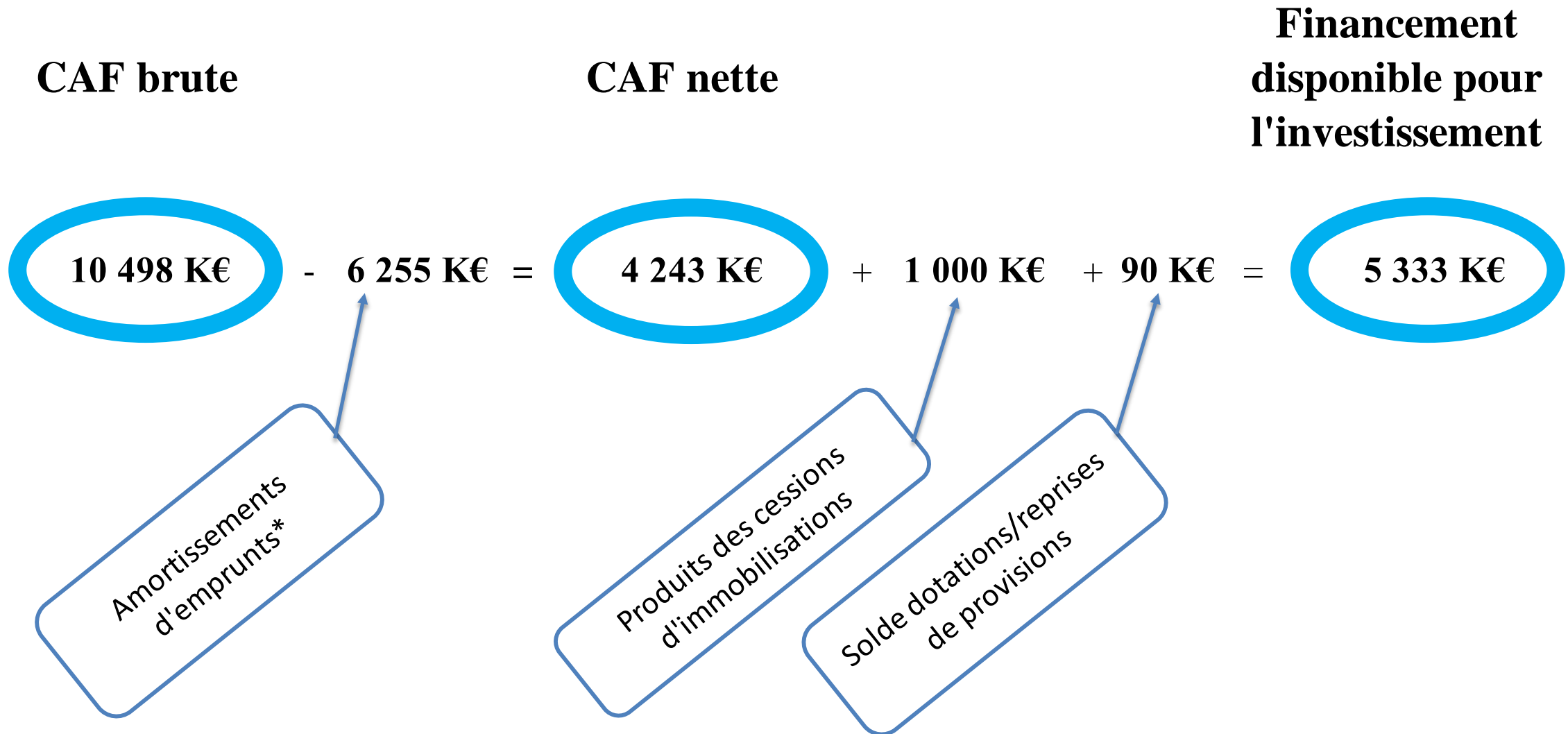
- ❖ Cette hausse tient compte du volume de créances non encore recouvrées et ayant plus de 2 ans.

### Les provisions pour risques et charges de fonctionnement

- ❖ Il n'est prévu aucune nouvelle provision pour risques charges de fonctionnement au BP 2026.
- ❖ Un montant de 1 768 K€ avait été prévu qui correspondait à une estimation de l'impact de la loi de finances 2025 dans le cadre du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO I).

# Budget principal – Section de fonctionnement – De l'autofinancement brut au financement disponible pour l'investissement

➤ Un niveau d'autofinancement suffisant pour maintenir un niveau d'investissement ambitieux



\* Les amortissements d'emprunts incluent le remboursement du capital des prêts bancaires ainsi que les paiements échelonnés pour l'acquisition des locaux rue de l'Ancien Musée

## Budget principal - Section d'investissement – Dépenses

- Des dépenses d'investissement estimées à 23 431 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 1 318 K€ / - 5,3 %), en cohérence avec les cycles de projets portés pour la mandature.

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>TOTAL</b>	<b>24 749,0</b>	<b>23 431,0</b>	<b>-1 318,0</b>	<b>-5,3%</b>
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>24 500,0</b>	<b>23 200,0</b>	<b>-1 300,0</b>	<b>-5,3%</b>
AP / CP	11 070,6	7 391,6	-3 679,0	-33,2%
Autres dépenses d'équipement	13 429,4	15 808,4	2 379,0	17,7%
<b>AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>249,0</b>	<b>231,0</b>	<b>-18,0</b>	<b>-7,2%</b>

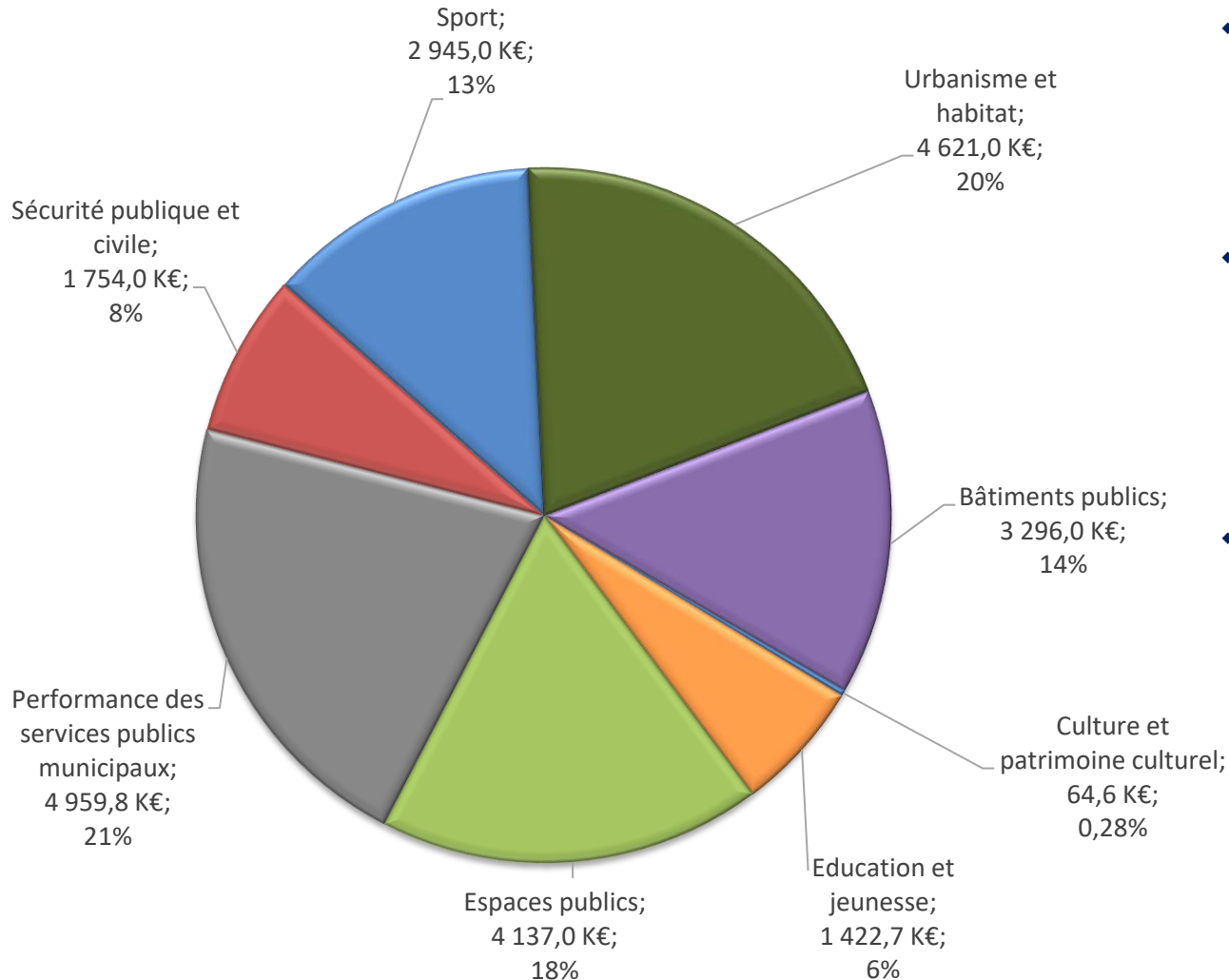
31,9 % du budget des dépenses d'équipement sont gérés en AP/CP contre 45,2 % en 2025.

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>24 500,0</b>	<b>23 200,0</b>	<b>-1 300,0</b>	<b>-5,3%</b>
Bâtiments publics	2 718,5	3 296,0	577,5	21,2%
Culture et patrimoine culturel	530,1	64,6	-465,5	-87,8%
Education et jeunesse	3 050,0	1 422,7	-1 627,3	-53,4%
Espaces publics	4 013,6	4 137,0	123,4	3,1%
Performance des services publics municipaux	3 042,3	4 959,8	1 917,5	63,0%
Sécurité publique et civile	291,5	1 754,0	1 462,5	501,7%
Sport	1 245,0	2 945,0	1 700,0	136,5%
Urbanisme et habitat	9 609,1	4 621,0	-4 988,1	-51,9%

Cette inversion de proportion s'explique par le fait que certaines opérations gérées en AP/CP arrivent à terme. Les principaux projets pour 2026 se réaliseront hors AP.

# Budget principal - Section d'investissement – Dépenses – Dépenses d'équipement

- *Un niveau soutenable de dépenses nouvelles d'équipement à hauteur de 23,2 M€, porté par les grandes opérations de transformation urbaine et d'aménagement végétal de l'espace public*



- ❖ Poursuite des travaux d'envergure sur le secteur Pontreau Colline Saint-André Denfert Rochereau, pour l'Eglise Notre-Dame et sur de nombreux bâtiments publics dont les groupes scolaires.
- ❖ Dans le même temps, des crédits d'études sont mobilisés pour les projets qui vont démarrer sur le bâtiment des Halles, les groupes scolaires et les équipements sportifs. Par ailleurs, des études sont menées sur le secteur sud centre-ville (hôpital / Clou Bouchet).
- ❖ Impulsés par une politique volontariste en matière de développement durable, les investissements seront également menés dans un souci d'efficacité énergétique (bâtiments, éclairage public) et de transition écologique (préservation des espaces naturels et de la biodiversité, verdissement de la flotte d'engins, véhicules et matériels).

# Budget principal - Section d'investissement – Dépenses – Dépenses d'équipement

En K€

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>BATIMENTS PUBLICS</b>	2 718,5	3 296,0	577,5	21,2%
<b>ADAP</b>	615,0	600,0	-15,0	-2,4%
<b>Eglise-Notre-Dame</b>	885,0	785,0	-100,0	-11,3%
<b>Hôtel de Ville</b>	70,0	80,0	10,0	14,3%
<b>Requalification des Halles</b>	0,0	50,0	50,0	/
<b>Principales lignes de dépenses hors AP/CP</b>	<b>1 148,5</b>	<b>1 781,0</b>	<b>632,5</b>	<b>55,1%</b>
OPERATIONS TRANSVERSALES - DEMOLITIONS	150,0	300,0	150,0	100,0%
OPERATIONS TRANSVERSALES - ECONOMIES D'ENERGIE	300,0	230,0	-70,0	-23,3%
OPERATIONS TRANSVERSALES - SECURITE INCENDIE	10,0	10,0	0,0	0,0%
OPERATIONS TRANSVERSALES - TOITURES/AMIANTE	330,0	150,0	-180,0	-54,5%
PATRIMOINE CULTUEL - EGLISES	0,0	700,0	700,0	/
PETITES SALLES D'ACTIVITES POLYVALENTES – ENTRETIEN PONCTUEL	24,5	0,0	-24,5	-100,0%
PETITES SALLES D'ACTIVITES POLYVALENTES – ACQUISITION MATERIELS	4,0	0,0	-4,0	-100,0%
PETITES SALLES D'ACTIVITES POLYVALENTES – REQUALIFICATION	25,0	0,0	-25,0	-100,0%
DEPENSES IMPREVUES PATRIMOINE	250,0	0,0	-250,0	-100,0%
RESTAURANT INTER-ADMINISTRATIF - ENTRETIEN EQUIPEMENT	5,0	5,0	0,0	0,0%
SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER ENERGETIQUE (SDIE)	50,0	50,0	0,0	0,0%
SUBVENTION DSP MICE	0,0	336,0	336,0	/

Poursuite des travaux d'accessibilité notamment pour les GS Coubertin, GS Sand et GS Proust (maternelle et restaurant) et pour le GS Buisson (élémentaire).

Sont concernés la fin des travaux sur la flèche (phase 1) et le début des travaux sur le clocher (phase 2).

Programme en cours de définition autour de la rénovation du bâtiment avec une priorité sur la toiture, les huisseries en lien avec l'ABF et la DRAC.

Création d'une nouvelle AP / CP pour les travaux des Halles. Lancement du marché de maîtrise d'œuvre.

Des démolitions et de sécurisation de sites en péril. D'importantes opérations de rénovation énergétique (SDIE sur les groupes scolaires, réseau de chauffage au GS Pérochon) ou de désamiantage (bâtiment rue de Bèche, etc.).

Il s'agit de travaux de rénovation et d'entretien sur les églises Ste Pezenne et Ste Hilaire.

Participation de la Ville à tout remplacement de matériel du RIA.

Poursuite des études sur le schéma directeur immobilier et énergétique.

Subvention d'investissement prévue au contrat de DSP pour financer une part des travaux de réhabilitation du parc des expositions. 31

# Budget principal - Section d'investissement – Dépenses – Dépenses d'équipement

En K€

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL</b>	<b>530,1</b>	<b>64,6</b>	<b>-465,5</b>	<b>-87,8%</b>
<b>Principales lignes de dépenses hors AP/CP</b>	<b>530,1</b>	<b>64,6</b>	<b>-465,5</b>	<b>-87,8%</b>
CHAPITEAU CIRQUE EN SCENE	0,0	36,0	36,0	/
ERNA BOINOT - ENTRETIEN EQUIPEMENT	10,0	0,0	-10,0	-100,0%
LA CHAPELLE ST HILAIRE	370,0	15,0	-355,0	-95,9%
LA VILLA PEROCHON	10,0	0,0	-10,0	-100,0%
LE CAMJI	10,0	0,0	-10,0	-100,0%
LE MOULIN DU ROC	100,0	0,0	-100,0	-100,0%
LE SECHOIR	10,0	0,0	-10,0	-100,0%
LE THEATRE JEAN RICHARD	10,0	0,0	-10,0	-100,0%
MATERIELS MANIFESTATIONS CULTURELLES	0,0	10,1	10,1	/
RESIDENCE D'ARTISTES	10,1	0,0	-10,1	-100,0%
RESTAURATION ŒUVRE D'ART	0,0	3,5	3,5	/
<b>EDUCATION ET JEUNESSE</b>	<b>3 050,0</b>	<b>1 422,7</b>	<b>-1 627,3</b>	<b>-53,4%</b>
<b>RU-Pontreau Colline Saint André</b>	<b>2 040,0</b>	<b>65,0</b>	<b>-1 975,0</b>	<b>-96,8%</b>
<b>Principales lignes de dépenses hors AP/CP</b>	<b>1 010,0</b>	<b>1 357,7</b>	<b>347,7</b>	<b>34,4%</b>
CENTRES SOCIOCULTURELS - TRAVAUX RENOVATION ET ENTRETIEN	90,0	0,0	-90,0	-100,0%
JEUNESSE - PETIT EQUIPEMENT	0,0	0,9	0,9	/
GRUPE SCOLAIRE LA MIRANDELLE	80,0	530,0	450,0	562,5%
GROUPES SCOLAIRES	270,0	200,0	-70,0	-25,9%
GROUPES SCOLAIRES - COURS D'ECOLE - JEUX	35,0	35,0	0,0	0,0%
GROUPES SCOLAIRES - EQUIPEMENTS MATERIELS	80,8	75,8	-5,0	-6,2%
GROUPES SCOLAIRES - RESTAURATION	454,2	371,0	-83,2	-18,3%
REQUALIFICATION ET VEGETALISATION DES COURS D'ECOLLES	0,0	145,0	145,0	/

Remplacement de la toile du chapiteau alloué à Cirque en scène.

Finalisation des travaux de mise en sécurité de la Chapelle Saint-Hilaire.

Achat de différents matériels pour les manifestations culturelles.

Lancement de la réhabilitation du GS la Mirandelle.

GS Michelet (élémentaire) : construction d'un préau, verdissement de la cour d'école.

Poursuite des investissements de renouvellement de matériels et équipements dans les écoles ainsi que pour les restaurants.

GS Pasteur : programme de végétalisation de la cour d'école. Début des travaux prévu en juin 2026

# Budget principal - Section d'investissement – Dépenses – Dépenses d'équipement

En K€

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>ESPACES PUBLICS</b>	<b>4 013,6</b>	<b>4 137,0</b>	<b>123,4</b>	<b>3,1%</b>
<b>Principales lignes de dépenses hors AP/CP</b>	<b>4 013,6</b>	<b>4 137,0</b>	<b>123,4</b>	<b>3,1%</b>
REFECTION DE VOIRIE PAR ENTREPRISE	1 000,0	800,0	-200,0	-20,0%
REFECTION DES OUVRAGES D'ART ET HYDRAULIQUES	800,0	300,0	-500,0	-62,5%
TRAVAUX DIVERS D'AMENAGEMENT MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE	300,0	300,0	0,0	0,0%
SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	0,0	230,0	230,0	/
ETUDE MOBILITE STATIONNEMENT RTE COULONGES/AV NANTES	0,0	100,0	100,0	/
VOIE BUS AVENUE DE LA ROCHELLE	0,0	80,0	80,0	/
TRAVAUX ENFOUISSEMENT ESPACES PUBLICS ET CONCESSIONNAIRES	150,0	80,0	-70,0	-46,7%
RESTAURATION ZONE HUMIDE	0,0	285,0	285,0	/
PRESERVATION BIODIVERSITE	0,0	50,0	50,0	/
VEGETALISATION DE L'ESPACE PUBLIC	75,0	50,0	-25,0	-33,3%
RESERVE NATURELLE REGIONALE MARAIS DE GALUCHET	0,0	34,0	34,0	/
OPERATION NIORT CANOPÉE	109,0	100,0	-9,0	-8,3%
CIMETIERES	239,0	380,0	141,0	59,0%
PROJETS VIE DE QUARTIER	842,0	350,0	-492,0	-58,4%
SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT LUMINEUX	150,0	500,0	350,0	233,3%
ECLAIRAGE PUBLIC	85,0	85,0	0,0	0,0%
SCHEMA DIRECTEUR SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE (SLT)	10,0	60,0	50,0	500,0%
MISE AUX NORMES - SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE (SLT)	0,0	30,0	30,0	/
AIRES DE JEU	100,0	50,0	-50,0	-50,0%
FONTAINES	30,0	50,0	20,0	66,7%
AUTRES	123,6	223,0	99,4	80,4%

Poursuite d'un programme ambitieux de réfection des voiries.

Opération de réfection des ouvrages d'art et hydrauliques : Pissot, Quai de Belle Ile, mur de soutènement parking du Bas Sablonnier.

Poursuite des opérations de verdissement de la Ville avec notamment les plantations d'arbres dans le cadre de Niort Canopée, la préservation de la biodiversité et la restauration de la zone humide, la Réserve naturelle régionale.

Poursuite de l'entretien et travaux dans les espaces funéraires (plantation d'arbres, fermeture automatique des portails, etc.).

Avancées des projets pilotés par les conseils de quartiers : Requalification du cœur de village à Souché et aire intergénérationnelle à Ste-Pezenne, finalisation de la végétalisation de la cour du CSC St-Florent, centralité de Cholette

Divers schémas sont mis en place pour améliorer la visibilité et les éclairages sur les espaces publics avec, en perspective, des économies d'énergie.

# Budget principal - Section d'investissement – Dépenses – Dépenses d'équipement

En K€

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX</b>	<b>3 042,3</b>	<b>4 959,8</b>	<b>1 917,5</b>	<b>63,0%</b>
<b>CTEVN</b>	<b>50,0</b>	<b>520,0</b>	<b>470,0</b>	<b>940,0%</b>
<b>Véhicules et Engins</b>	<b>992,0</b>	<b>1 432,0</b>	<b>440,0</b>	<b>44,4%</b>
<b>Principales lignes de dépenses hors AP/CP</b>	<b>2 000,3</b>	<b>3 007,8</b>	<b>1 007,5</b>	<b>50,4%</b>
CITE ADMINISTRATIVE	250,0	718,5	468,5	187,4%
BATIMENTS ADMINISTRATIFS	209,2	180,0	-29,2	-14,0%
SONORISATION SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	0,0	95,0	95,0	/
MATERIELS ET OUTILLAGES	427,7	410,2	-17,5	-4,1%
MOBILIERS ET AUTRES	46,4	51,3	4,9	10,6%
SYSTÈME D'INFORMATION	1 066,9	1 352,7	285,8	26,8%
REFONTE SIGNALETIQUE	0,0	200,0	200,0	/

Acquisition et installation de deux modulaires dans le cadre du programme de construction du nouveau centre technique espaces verts et aménagement de la maison rue du Marais.

Poursuite du renouvellement et verdissement de la flotte des engins, véhicules et matériels de la collectivité.

Rénovation énergétique de la toiture du bâtiment Péristyle de cité administrative (700 K€). Travaux dans les locaux situés rue du Murier (100 K€). Et participation de la Ville pour les nouveaux locaux de la DRH mutualisée.

Rénovation de la sonorisation de la salle du conseil municipal.

Maintien opérationnel des équipements et matériels des services.

# Budget principal - Section d'investissement – Dépenses – Dépenses d'équipement

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)	
<b>SECURITE PUBLIQUE ET CIVILE</b>	<b>291,5</b>	<b>1 754,0</b>	<b>1 462,5</b>	<b>501,7%</b>	Acquisition d'un nouveau camion de pompier pour l'aérodrome permettant une habilitation de niveau 5 pour le Service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs.
<b>Véhicules et Engins</b>	<b>0,0</b>	<b>640,0</b>	<b>640,0</b>	<b>/</b>	
<b>Principales lignes de dépenses hors AP/CP</b>	<b>291,5</b>	<b>1 114,0</b>	<b>822,5</b>	<b>282,2%</b>	Rénovation d'un bâtiment pour accueillir le nouveau camion ainsi que des équipements adaptés.
AERODROME - EXTENSION BATIMENT POMPIERS		290,0	290,0	/	
AERODROME - MATERIEL ET EQUIPEMENT	0,0	19,5	19,5	/	Début des travaux pour accueillir la brigade de nuit dans les locaux rue de l'ancien Musée.
POLICE MUNICIPALE - LOCAUX	0,0	400,0	400,0	/	
POLICE MUNICIPALE - MATERIELS ET EQUIPEMENTS	37,5	40,0	2,5	6,7%	Maintien opérationnel des équipements et matériels pour la police municipale dont l'acquisition des armes létales.
SCHEMA DE DEFENSE COMMUNAL CONTRE L'INCENDIE	48,0	90,0	42,0	87,5%	Maintien opérationnel des équipements et matériels pour la sécurité civile (défibrillateurs, bassin d'orage et entretien des bornes incendie).
SECURITE CIVILE - MATERIELS ET EQUIPEMENTS	6,0	24,5	18,5	308,3%	
VIDEO-PROTECTION	200,0	250,0	50,0	25,0%	Première phase de travaux d'extension de la vidéoprotection dans le quartier de la Tour Chabot et rénovation/entretien de l'existant.

# Budget principal - Section d'investissement – Dépenses – Dépenses d'équipement

En K€

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)	
<b>SPORT</b>	<b>1 245,0</b>	<b>2 945,0</b>	<b>1 700,0</b>	<b>136,5%</b>	
<b>Principales lignes de dépenses hors AP/CP</b>	<b>1 245,0</b>	<b>2 945,0</b>	<b>1 700,0</b>	<b>136,5%</b>	
ACCLAMEUR	250,0	25,0	-225,0	-90,0%	Travaux de sécurité et d'amélioration de l'accueil à l'Acclameur.
CITY STADE PONTREAU	50,0	0,0	-50,0	-100,0%	
ECONOMIE D'ENERGIE EQUIPEMENTS SPORTIFS	150,0	0,0	-150,0	-100,0%	Travaux de rénovation énergétique des équipements sportifs de la Ville (stades et gymnases municipaux). Opération programmée en 2026 de rénovation du gymnase du Pontreau.
ECONOMIE D'ENERGIE STADES	0,0	350,0	350,0	/	
EQUIPEMENTS SPORTIFS SPECIFIQUES	90,0	0,0	-90,0	-100,0%	
SALLES - GYMNASSE DU PONTREAU	50,0	660,0	610,0	1220,0%	
SALLES SPORTS - MATERIELS	75,0	30,0	-45,0	-60,0%	Maintien opérationnel des équipements et matériels.
STADES - EVOLUTIONS DU PATRIMOINE	80,0	0,0	-80,0	-100,0%	
STADES - MATERIELS	50,0	50,0	0,0	0,0%	
STADES - RENOVATION DES TERRAINS	330,0	0,0	-330,0	-100,0%	
STADES - TERRAIN SYNTHETIQUE	120,0	1 305,0	1 185,0	987,5%	Aménagement d'un terrain synthétique au stade de Massujat.
STADES - VESTIAIRES COMPLEXE DES GARDOUX	0,0	400,0	400,0	/	Lancement des rénovations des vestiaires du stade Sainte-Pezenne et des Gardoux.
STADES - VESTIAIRES STE PEZENNE	0,0	125,0	125,0	/	

# Budget principal - Section d'investissement – Dépenses – Dépenses d'équipement

En K€

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>URBANISME ET HABITAT</b>	<b>9 609,1</b>	<b>4 621,0</b>	<b>-4 988,1</b>	<b>-51,9%</b>
<b>Parc Naturel Urbain</b>	<b>1 776,0</b>	<b>300,0</b>	<b>-1 476,0</b>	<b>-83,1%</b>
<b>Port Boinot</b>	<b>553,3</b>	<b>50,0</b>	<b>-503,3</b>	<b>-91,0%</b>
<b>RU-Pontreau Colline Saint André</b>	<b>3 247,6</b>	<b>2 563,4</b>	<b>-684,2</b>	<b>-21,1%</b>
<b>Secteur Hôtel de Ville</b>	<b>841,7</b>	<b>377,2</b>	<b>-464,6</b>	<b>-55,2%</b>
<b>Principales lignes de dépenses hors AP/CP</b>	<b>3 190,4</b>	<b>1 401,4</b>	<b>-1 789,0</b>	<b>-56,1%</b>
PORTAGE FONCIER - AVENUE DE LIMOGES	485,7	485,7	0,0	0,0%
ACQUISITIONS ET PREEMPTIONS FONCIERES	277,0	256,0	-21,0	-7,6%
POLE GARE NIORT-ATLANTIQUE	1 000,0	152,0	-848,0	-84,8%
OPERATIONS DE RESTAURATION IMMOBILIERE (ORI)	235,0	140,0	-95,0	-40,4%
ETUDE D'AMENAGEMENT URBAIN - AV DE LA ROCHELLE/EST CLOU-BOUCHET	65,0	100,0	35,0	53,8%
QUARTIER GARE HOPITAL	200,0	100,0	-100,0	-50,0%
SUBVENTION - OPERATEURS LOGEMENT SOCIAL	287,0	62,0	-225,0	-78,4%
PROLONGEMENT DU PNU AVAL DE LA SÈVRE-BOINOT-GALUCHET	0,0	48,0	48,0	/
OPAH - RU COMMUNAUTAIRE	33,0	27,7	-5,3	-16,1%
PARTICIPATION AUX EXTENSIONS DE RESEAUX ELECTRIQUES	27,5	25,0	-2,5	-9,1%
RENOUVEAU DU PASSAGE DU COMMERCE	30,0	5,0	-25,0	-83,3%
CONVENTION SNCF - PONT RAIL	300,2	0,0	-300,2	-100,0%
HÔTEL LA ROULIERE	20,0	0,0	-20,0	-100,0%
PARC NATUREL URBAIN - COULEE VERTE AMONT	30,0	0,0	-30,0	-100,0%
SCHÉMA CIRCULATION CENTRE-VILLE, GARE ET PORT BOINOT	200,0	0,0	-200,0	-100,0%

Lancement de la maîtrise d'œuvre de la phase 2 (100 K€) autour de la Place du Port, rue de Bessac, rue Baugier, etc. et finalisation de la phase 1 (paiement des dernières factures pour 200 K€).

Fin des travaux sur les espaces publics de Port Boinot.

Solde des fouilles sur le secteur Denfert Rochereau (360 K€), lancement de différentes études d'aménagement pour les rues G. Guilloteau, St Gelais/Vielle Rose. Poursuite des travaux sur la pépinière de santé (1 186 K€) et début du chantier sur la Maison France Service (291 K€).

Confortement des espaces verts, solde des fouilles et solde de la maîtrise d'œuvre.

Montant de l'échéancier prévu à la délibération d'apurement du portage foncier.

Baisse des acquisitions et préemptions en lien avec la gestion active du patrimoine. Idem pour les ORI.

Finalisation comptable des opérations autour de la gare.

Les études d'aménagements urbains vont se concentrer sur l'axe Centre-ville / quartier Clou Bouchet.

Poursuite des subventions accordées dans le cadre des opérations liées à l'habitat social en fonction de l'avancée des projets concernés.

## Budget principal - Section d'investissement – Dépenses – Les autres dépenses d'investissement

➤ Les autres dépenses d'investissement estimées à 231 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 18 K€ / - 7,2 %)

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>249,0</b>	<b>231,0</b>	<b>-18,0</b>	<b>-7,2%</b>
Dotations et autres	200,0	75,0	-125,0	-62,5%
Autres emprunts et dettes	0,0	100,0	100,0	/
Dépôts et cautionnement reçus	8,0	3,0	-5,0	-62,5%
Titres de participation	0,0	10,0	10,0	/
Autres immobilisations financières	41,0	43,0	2,0	4,9%

Cette baisse s'explique notamment par une forte réduction du reversement de la taxe d'aménagement à la Communauté d'Agglomération du Niortais, calculé en tenant compte de la baisse des recettes encaissées en 2025.

Le montant prévu est de 75 K€ contre 200 K€ au BP 2025.

Il est inscrit un montant de 100 K€ au titre de l'avance remboursable accordée à la régie à autonomie financière Stationnement en ouvrage pour les travaux d'équipements sur l'aire de camping-car.

Il est prévu un montant de 10 K€ dans le cadre d'un achat de part sociales à la Société coopérative d'intérêt collectif Niort Rugby Club.

## Budget principal - Section d'investissement – Recettes

➤ Des recettes d'investissement estimées à 7 938 K€, en baisse par rapport au BP 2025 (- 295 K€ / - 3,6 %)

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
<b>TOTAL</b>	<b>8 233,0</b>	<b>7 938,0</b>	<b>-295,0</b>	<b>-3,6%</b>
<b>Dotations et autres</b>	<b>3 360,0</b>	<b>3 400,0</b>	<b>40,0</b>	<b>1,2%</b>
FCTVA	2 360,0	2 800,0	440,0	18,6%
Taxe d'aménagement	1 000,0	600,0	-400,0	-40,0%
<b>Subventions</b>	<b>4 362,0</b>	<b>3 513,0</b>	<b>-849,0</b>	<b>-19,5%</b>
Amendes de police	570,0	700,0	130,0	22,8%
Subventions des organismes publics	3 792,0	2 813,0	-979,0	-25,8%
<b>Autres Recettes</b>	<b>511,0</b>	<b>1 025,0</b>	<b>514,0</b>	<b>100,6%</b>
Dépôts et cautionnements reçus	8,0	2,0	-6,0	-75,0%
Autres emprunts et dettes	0,0	20,0	20,0	/
Autres immobilisations financières	503,0	1 003,0	500,0	99,4%

### *Augmentation de l'enveloppe du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée – FCTVA (+ 440 K€ / + 18,6 %)*

Le FCTVA prévu au BP 2026 est calculé sur la base des dépenses d'équipement éligibles réalisées en 2025. Ce qui permet une programmation à la hausse du montant inscrit par rapport au BP précédent.

Ce produit sera ajusté lors du budget supplémentaire après réception de sa notification.

### *Un net fléchissement du produit de la taxe d'aménagement (- 400 K€ / - 40,0 %)*

Le montant du produit de la taxe d'aménagement est réduit à hauteur de 600 K€ en lien avec la trajectoire de baisse constatée des autorisations d'urbanisme et tenant compte également des nouvelles modalités règlementaires de recouvrement de cette recette.

### *L'augmentation des amendes de police (+ 130 K€ / + 22,8 %)*

L'augmentation des amendes de police en application d'un mécanisme national de reversement favorable tenant compte notamment des amendes de police délivrées au cours de l'année 2024 (n-2)

### *Remboursement de l'avance en compte courant d'associés (+ 1 000 K€)*

Le remboursement de l'apport en compte courant d'associés accordé à la SEMIE en 2024 pour un montant de 1 000 K€.

## Budget principal - Section d'investissement – Recettes

*La hausse des subventions directement liées aux projets (- 979 K€ / - 25,8 %)*

En K€	BP 2026	
	en €	en %
<b>Détail par financeurs</b>	<b>2 813,0</b>	<b>100,0%</b>
<b>Etat</b>	<b>1 230,3</b>	<b>43,7%</b>
DSIL	478,9	17,0%
ANRU	321,3	11,4%
Fonds Vert	57,7	2,0%
DRAC	314,0	11,2%
FIPD	50,0	1,8%
DGAC	8,4	0,3%
<b>Régions</b>	<b>123,9</b>	<b>4,4%</b>
Mobilité itinérance cyclable	16,5	0,6%
Réserve Naturelle Régionale	14,4	0,5%
Accélérer la restauration des zones humides	93,0	3,3%
<b>Département</b>	<b>300,7</b>	<b>10,7%</b>
Fonds de solidarité pour les communes	293,2	10,4%
Conventions diverses	7,5	0,3%
<b>AGGLO NIORT</b>	<b>327,8</b>	<b>11,7%</b>
PACT III	270,0	9,6%
Fonds Communautaire du Patrimoine	8,2	0,3%
Contrat Politique de la ville/ QPV	19,6	0,7%
Conventions diverses	30,0	1,1%
<b>Autres établissements publics locaux</b>	<b>815,4</b>	<b>29,0%</b>
Agence de l'Eau	815,4	29,0%
<b>Autres</b>	<b>15,0</b>	<b>0,5%</b>
Fondation du patrimoine	15,0	0,5%

**La dynamique des gros projets d'investissement en plein essor** qui mécaniquement entraînent un volume de subventions escomptées (déjà notifiées) important, notamment sur les AP / CP qui portent 88 % du volume de subventions avec :

- ✓ le renouvellement urbain du quartier Pontreau - Colline Saint-André (1 290 K€),
- ✓ la requalification du parc naturel urbain (627 K€),
- ✓ l'Eglise Notre-Dame (555 K€),

Pour les projets hors AP / CP, il est à noter les financements portent essentiellement sur les projets de sauvegarde des zones écologiques :

- ✓ la restauration de la zone humide (186 K€)
- ✓ la Réserve Naturelle Régionale (14 K€)

Par ailleurs, pour certains projets, des financements seront sollicités notamment au titre du PACT IV et du FIT (DSIL 2026).

# *La dette*

## ➤ Budget principal – Une stratégie optimisée d’encours de dette

### Un niveau d'encours de dette du budget principal évalué au regard des investissements de la collectivité

En 2025, la Ville a remboursé près de 5 986 K€ en capital de dette.

Elle a encaissé 8 000 K€ d’emprunts.

L’encours de la dette au 31 décembre 2025 s’élève pour le budget principal à 65 750,9 K€, en hausse de 2 014,0 K€ (+ 3,16 %) par rapport au 31 décembre 2024.

**Le volume théorique d’équilibre du BP 2026 est estimé à 11 460 K€**  
Néanmoins, il est prévu, pour le moment, une mobilisation prévisionnelle de 8 000 K€ en 2026 et un remboursement de capital de 6 128 K€. Ainsi, le niveau de l’encours d’emprunt du budget principal devrait être à 67 622,9 K€ au 31/12/2026.

### Les encaissements d’emprunt en 2025

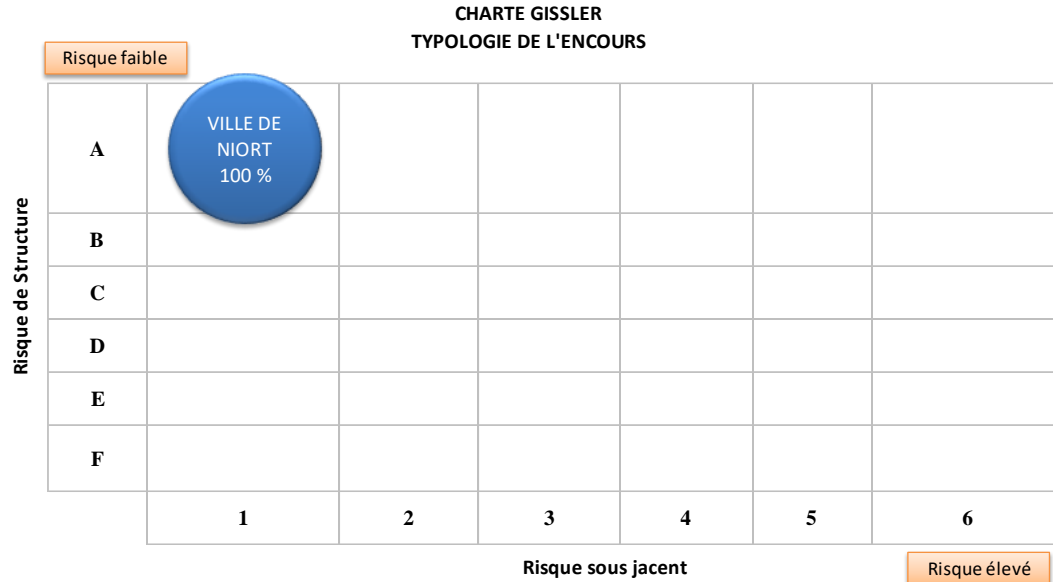
Au cours de l’année 2025, la Ville a encaissé :

- **6 000 K€ d’emprunt au titre des restes à réaliser de l’exercice 2024.**  
Afin de couvrir le besoin de financement des dépenses d’investissement reportées de 2024, la Ville a contractualisé avec le Crédit Coopératif un emprunt de 6 millions d’euros sur une durée de 20 ans avec un taux fixe de 3,33 %. Ce prêt a été consolidé le 05/04/2025.
- **2 000 K€ d’emprunt nouveaux sur l’exercice 2025.**  
Un emprunt a été souscrit avec la Caisse d’Epargne pour un montant de 2 000 K€ sur 20 ans avec un taux sur Livret A + 1 %. Ce prêt a été encaissé le 21/12/2025.

### La contractualisation d’emprunt en 2025

Dans le cadre des reports 2025, un prêt a été souscrit en décembre 2025 auprès de La Banque Postale pour un montant de 5 500 K€ et pour une durée de 20 ans et 1 mois avec un taux variable Euribor 3 M + 1,03 %. Ce prêt dispose d’une phase de mobilisation d’un an qui se termine le 31/12/2026.

## ➤ Une dette saine et non risquée



La nature de la dette de la Ville de Niort est qualifiée de « non risquée » au regard de la Charte Gissler (Charte de bonne conduite introduite par l'Etat suite à la crise des emprunts structurés)

Avec une capacité de désendettement se situant autour de 6 ans, la collectivité présente une situation financière saine.

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il ne doit pas dépasser les 12 ans.

Au 31/12/2025, 67 % de la dette du budget principal, soit 43 994 K€, est en taux fixe

	<b>Budget principal</b>	
	<b>En K€</b>	<b>En %</b>
Dette à taux fixe	43 993,14	66,91%
Dette à taux variable	21 757,73	33,09%
<b>Total</b>	<b>65 750,87</b>	<b>100%</b>

Le taux moyen constaté sur l'ensemble de l'encours du budget principal est de 2,27 %. En outre, les taux variables sont majoritairement en Livret A.

# *Budgets annexes*

# Budget annexe Crématorium

## EXPLOITATION

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (val)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (%)
<b>DEPENSES</b>	<b>727,9</b>	<b>760,0</b>	<b>32,1</b>	<b>4,41%</b>
Charges à caractère général	390,6	425,0	34,4	8,81%
Charges de personnel	331,8	330,0	-1,8	-0,54%
Autres charges de gestion courante	1,2	1,3	0,1	8,33%
Charges spécifiques	3,7	3,0	-0,7	-18,92%
Dotations aux provisions	0,6	0,7	0,1	16,67%

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (val)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (%)
<b>RECETTES</b>	<b>917,9</b>	<b>859,0</b>	<b>-58,9</b>	<b>-6,42%</b>
Produits des services, du domaine	917,9	859,0	-58,9	-6,42%
Subvention d'équilibre du budget principal			0,0	/
Autres produits de gestion courante	0,0	0,0	0,0	/
Produits spécifiques	0,0	0,0	0,0	/
Reprises sur provisions	0,0	0,0	0,0	/

## INVESTISSEMENT

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (val)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (%)
<b>DEPENSES</b>	<b>190,0</b>	<b>342,0</b>	<b>152,0</b>	<b>80,00%</b>
Immobilisations corporelles	20,0	20,0	0,0	0,00%
AP / CP Nouveau Crématorium	170,0	322,0	152,0	89,41%
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	/

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (val)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (%)
<b>RECETTES</b>	<b>0,0</b>	<b>243,0</b>	<b>243,0</b>	<b>/</b>
Emprunts et dette assimilées	0,0	243,0	243,0	/

## Section d'exploitation

**Des recettes réelles d'exploitation estimées à 859,0 K€ en baisse par rapport au BP 2025 (- 58,9 K€, - 6,42 %)**

- Le niveau des recettes d'exploitation est lié au nombre de crémations ; les tarifs n'augmentant pas en 2026.

**Des dépenses réelles d'exploitation estimées à 760,0 K€ en hausse par rapport au BP 2025 (+ 32,1 K€, + 4,41 %)**

- Les charges à caractère général sont estimées à 425 K€ en hausse de 34,4 K€ en raison notamment de l'actualisation de la contribution de ce budget annexe au remboursement de charges de structure au budget principal, en augmentation du fait du temps dédié à la conception du nouvel équipement .
- Les charges de personnel, prévues à hauteur de 330 K€ sont en légère baisse (- 1,8 K€).
- Les autres dépenses d'exploitation sont programmées quasi à l'identique au BP 2025.

## Section d'investissement

**Des dépenses d'investissement estimées à 342,0 K€ en augmentation par rapport au BP 2024 (+ 152,0 K€, + 80,0 %)**

- Ces dépenses concernent essentiellement l'AP/CP du Nouveau crématorium :
  - Montant de l'AP : 9 M€ HT
  - Montant de CP 2026 : 322 K€  
Ce montant permettra notamment la désignation de la maîtrise d'œuvre et le début des études.

**Des recettes d'investissement estimées à 243,0 K€.**

- Il s'agit de l'emprunt théorique d'équilibre pour le BP 2026. Ce dernier sera revu lors du BS 2026.

# Budget annexe Pompes funèbres

## EXPLOITATION

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (val)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (%)		BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (val)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (%)
<b>DEPENSES</b>	<b>81,5</b>	<b>94,4</b>	<b>12,9</b>	<b>15,83%</b>	<b>RECETTES</b>	<b>81,5</b>	<b>94,4</b>	<b>12,9</b>	<b>15,83%</b>
Charges à caractère général	37,8	50,7	12,9	34,13%	Produits des services, du domaine	81,5	94,4	12,9	15,83%
Charges de personnel	43,0	43,0	0,0	0,00%	Autres produits de gestion courante	0,0	0,0	0,0	/
Autres charges de gestion courante	0,3	0,3	0,0	0,00%	Produits spécifiques	0,0	0,0	0,0	/
Charges spécifiques	0,3	0,3	0,0	0,00%	Reprises sur provisions	0,0	0,0	0,0	/
Dotations aux provisions	0,1	0,1	0,0	0,00%					

## *Section d'exploitation*

Ce budget correspondant à l'activité de fossoyage est constitué uniquement de dépenses et recettes d'exploitation.

### **Des recettes réelles d'exploitation estimées à 94,4 K€, en hausse par rapport au BP 2025 (+ 12,9 K€, + 15,83 %)**

- Les recettes d'exploitation sont programmées en lien notamment avec les tarifs appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2026, tout en permettant l'équilibre du budget.

### **Des dépenses réelles d'exploitation estimées à 94,4 K€, en hausse par rapport au BP 2025 (+ 12,9 K€, + 15,83 %)**

- Les charges à caractère général sont évaluées à 50,7 K€ en hausse de + 12,9 K€ (+ 34,13 %) en raison notamment de l'actualisation de la contribution de ce budget annexe au remboursement de charges au budget principal.
- La masse salariale est programmée à la même hauteur que le BP 2025 soit 43,0 K€.
- Les autres dépenses d'exploitation sont programmées à l'identique du BP 2025.